

# FICHE DE POSTE DIRECTION DE PATRONAGE



## Descriptif

Création de poste de directrice/directeur salarié du « patronage du 12 » (porté par l'association Semer La Joie), qui est un lieu d'accueil périscolaire pour les enfants de 6 à 11 ans.

Poste à pourvoir immédiatement.

CDI à temps partiel (60%), relevant de la convention collective nationale des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation

Lieu de travail : Dijon

Rémunération : 2 000€ brut/mois en base ETP (équivalent temps plein), soit 1 200€ brut/mois

Rattachement : le directeur/ la directrice exerce ses fonctions en collaboration avec le directeur pédagogique du patronage. Le directeur est sous la responsabilité du président de l'Association Semer La Joie.

La vocation du patronage est d'offrir aux enfants un lieu fraternel pour grandir dans la joie, par le jeu, le sport, le chant, et à travers l'aide aux devoirs, des activités manuelles, des temps de réflexion et de prière.

Le patronage du 12 est un patronage intégré au sein des paroisses de St Bernard de Dijon et St Bernard de Fontaine Les Dijon. Ses locaux sont situés 12 boulevard Alexandre Ier de Yougoslavie à Dijon.

Il est aujourd'hui ouvert tous les soirs de semaine de 16h00 à 19h00 et les mercredis de 12h00 à 19h00.

Le patronage est ouvert à tous, sans distinctions d'origines sociales, culturelles ou religieuses.

Son projet pédagogique s'inscrit dans la tradition initiée par Don Bosco et repose sur les valeurs chrétiennes : respect de toute personne, joie de vivre, esprit de service, bienveillance, pardon, humilité, générosité, recherche de la vérité, ouverture à la transcendance.

Il dépend de l'association « Semer la Joie » : cette expression de Claire de Castelbajac, que le patronage choisit pour modèle, reflète bien ce que nous voulons vivre : instaurer un climat de joie. A leur tour, les enfants pourront rayonner de cette joie autour d'eux, dans leur famille, leur école.

## Missions et enjeux du poste

### **GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET LOGISTIQUE DU PATRONAGE**

. Connaître la réglementation et l'appliquer, ainsi que la charte de bientraitance pour la protection des mineurs et la charte de la communauté Saint Martin pour la pastorale des jeunes (culture d'attitude ajustée et responsable)

. Effectuer les déclarations Jeunesse et Sport

. Participer, à la demande du bureau de l'association, à la gestion administrative et financière courante du patronage

. Gérer les inscriptions (dossiers d'inscription, fiches sanitaires, gestion des présences)

. Élaborer les statistiques de fréquentation et participer au rapport d'activité

. Exécuter le budget prévisionnel du patronage, ainsi que transmettre au bureau de l'association tous documents permettant le suivi de la comptabilité et de la trésorerie

- . Établir et assurer le lien avec les familles, dans un climat de confiance
- . Contribuer à la bonne intégration de l'œuvre du patronage dans l'ensemble paroissial
- . Représenter le patronage lors des événements locaux (kermesse, salon paroissial, etc.)

#### **DIRECTION DU PATRONAGE**

- . Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis
- . En lien avec le bureau de l'association Semer la Joie, mettre en œuvre le projet éducatif et pédagogique du patronage
- . Assurer les 4 fonctions de direction : administrative, sanitaire, sociale, économique.
- . Collaborer à la 5<sup>ème</sup> fonction : éducative, avec le directeur de la pédagogie
- . Établir et mettre en œuvre le calendrier des actions à mener au cours de l'année pour la vie du patronage
- . Cultiver l'esprit du patronage, caractérisé par un climat d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de bienveillance, dans une atmosphère familiale
- . Élaborer, déployer et superviser l'ensemble des activités : ramassage scolaire, aide aux devoirs, sorties, participer à l'encadrement des enfants et à l'animation des activités
- . Favoriser la vie collective et l'esprit familial du patronage, en étant attentif à chacun (enfants, animateurs, familles)
- . Responsabiliser les enfants, veiller à les rendre acteurs

#### **COORDINATION, RECRUTEMENT ET DIRECTION DE L'EQUIPE**

- . Travailler en étroite collaboration avec le prêtre du patronage. Le patronage est structuré autour du binôme directeur / prêtre.
- . Assurer le recrutement et la gestion de l'équipe d'animateurs bénévoles, veiller à constituer une équipe d'animateurs relai autour de la directrice / du directeur.
- . Cordonner les services effectués par les bénévoles : ramassage scolaire, aide aux devoirs, jeux, autres activités
- . Être garant de la cohésion de l'équipe d'animateurs ; savoir l'écouter, l'animer, la motiver, l'accompagner, la conseiller, l'évaluer, la valoriser ; réunir chaque semaine l'équipe d'animateurs (préparation, bilans)
- . Recueillir et mettre en œuvre les besoins de formation des animateurs

#### **Profil et compétences requises**

#### **FORMATION ET EXPERIENCE**

Titulaire du BAFD (ou stagiaire BAFD, ou formation BAFD à prévoir au cours de l'année) ou diplôme valant équivalence ou diplôme Jeunesse et Sport. Une expérience du milieu éducatif est un atout

#### **COMPETENCES**

- Connaissance du cadre réglementaire et juridique de l'accueil collectif de mineurs (ACM), ainsi que de l'écosystème de l'accueil du jeune public
- Sens du travail en équipe et de la gestion d'équipe. La collégialité est un indispensable.
- Sens de l'organisation, du relationnel et de la communication. Ecoute, dialogue et disponibilité
- Conscience de la dimension spirituelle du patronage, goût pour la mission et sensibilité ecclésiale
- Connaissance des techniques d'animation (culturelle, artistique, sportive)
- Avoir à cœur de former et transmettre. Etre un adulte référent conscient de son rôle éducatif
- Sens naturel de l'autorité et de la responsabilité
- Autonomie, capacité d'adaptation, prise d'initiatives, souplesse, créativité
- Sens du devoir de réserve